



L'Europe et la protection des invertébrés

Actions de protection des Invertébrés sur les terrains du National Trust

par Keith Alexander

National Trust 33 Sheep Street Cirencester Glos GL7 1RQ Grande-Bretagne

Les pratiques agricoles

Les conséquences environnementales de la gestion du pâturage sont une préoccupation d'actualité au sein du National Trust, particulièrement pour les pâturages maigres dont l'intérêt est plus spécialement orienté vers les invertébrés, les vertébrés insectivores ou les champignons.

Les nombreux types de fertilisants agissent différemment sur la structure de la pelouse et sur les conditions du sol et peuvent affecter directement ou indirectement la valeur conservatoire pour les invertébrés.

Un bon exemple concerne les preuves, de plus en plus nombreuses, que les fertilisants non organiques conduisent à la rupture des relations mycorrhisées chez les arbres des champs et des parcs, les rendant plus vulnérables au stress et aux organismes pathogènes.

La mort prématurée des arbres peut être désastreuse pour la viabilité à long

terme de sites importants pour les communautés saproxyliques ou épiphytes. Une des causes principales est due à l'écorçage par le bétail.

En 1996, le National Trust a employé un jeune diplômé pour réaliser une étude préliminaire sur les relations entre la gestion du pâturage et les dégâts du bétail sur les arbres. Quarante sept parcs ont été visités (dans le Costwolds et les Chilterns Hills) et des relevés ont été réalisés sur l'état des arbres et les pratiques de pâturage. Les données montrent que les dégâts sur les écorces sont répandus et très fréquents dans ces deux grandes zones du sud de l'Angleterre. Il existe une forte corrélation positive entre le niveau de dégâts sur les arbres et l'intensité de la fertilisation. L'augmentation de l'écorçage au cours de ces dernières années peut être reliée au changement dans les races domestiques utilisées allant vers plus de productivité et donc vers des animaux plus exigeants en nourriture.

Des écorçages sévères conduisent à la mort prématurée des arbres, mais de légers écorçages peuvent être réellement bénéfiques pour les communautés saproxyliques en causant une altération précoce de l'arbre.

L'usage de l'Ivermectine sur les prairies pâturées du National Trust reste précoc-

upant. Une note d'information est maintenant disponible pour les gérants de nos propriétés. Elle les informe sur l'impact potentiel du produit sur les invertébrés des bouses et leur fournit des recommandations pour son usage.

Les papillons diurnes

L'azuré du serpolet *Maculinea arion*

Trois sites anciennement occupés par l'azuré du serpolet ont été restaurés pour permettre sa réintroduction, deux dans le nord des Cornouailles et un dans le Somerset.

Le moyen nacré *Argymis adippe*

Des projets de gestion de l'habitat dans le Devon et le Herefordshire sont en bonne voie et donnent des premiers résultats prometteurs.

Le moiré sylvicole *Erebia aethiops*

Des travaux intéressants ont été réalisés sur l'écologie du moiré sylvicole dans un site du Sud Cambria. Un mémoire d'étudiant sur les chenilles nocturnes a montré qu'elles préféreraient clairement les gazons d'une taille supérieure à 5 cm. Les jeunes larves demandent des herbes fines, spécialement *F.ovina*.

Le moiré de la canche *Erebia epi- pbron*

Les travaux ont été poursuivis sur l'écologie, le statut et la répartition du moiré de la canche dans Lake District. Un mémoire d'étudiant portant sur la ponte des femelles suggère une association précoce avec *Festuca ovina* pour les mues larvaires.

La conservation des papillons nocturnes : l'exemple d'*Eustroma reticulata*

L'équipe régionale de Lake District (coordonnée par le biologiste régional John Hooson) a travaillé avec English Nature, l'Université de Lancaster et Butterfly Conservation sur un projet de restauration de l'espèce, comprenant des suivis annuels du site et des aménagements expérimentaux.

Les suivis du site mettent l'accent sur la plante hôte *Impatiens noli-tangere* qui est un colonisateur précoce des sols perturbés mais qui est rapidement évincée par les communautés végétales qui se développent par la suite. Les aménagements expérimentaux semblent favoriser avec succès l'expansion de la plante-hôte, particulièrement grâce au recépage des bosquets d'aulnes. La germination des graines et le développement des plantules ont également été étudiés. Nous commençons à développer la protection des papillons nocturnes au sein du National Trust. Un projet est en cours pour récolter des données et pour identifier les priorités de reproduction des papillons les plus rares. Ce travail est mené en liaison avec Paul Waring de Butterfly Conservation.

Listes rouges en Flandre

par Dirk Maes

Institut de la Conservation de la Nature - rue de la clinique, 25 - 1070 Bruxelles - Belgique

Depuis fin 1995, l'Institut de la Conservation de la Nature de la Région Flamande (Belgique) a publié trois Listes Rouges documentées d'invertébrés dans la série *Communications de l'Institut de la Conservation de la Nature* : les carabes, les papillons et les libellules.

Ces Listes Rouges sous forme de livre contiennent une introduction générale (législation nationale, méthodologie pour établir la liste, etc.), des fiches par espèces (distribution, écologie, menaces, mesures de protection, etc.) et une discussion globale (habitats les plus menacés et gestions possibles pour ces différents sites, comparaison avec d'autres groupes d'animaux, etc.). Bien que ces listes flamandes soient rédigées en néerlandais, elles contiennent cependant des résumés en français, en anglais et en allemand. Les Listes Rouges démontrent clairement l'état très préoccupant de la nature en Flandre : 57 %, 66 % et 60 % des espèces indigènes sont éteintes ou menacées, respectivement chez les carabes, les papillons et les libellules. Comparés aux pays limitrophes, ces chiffres sont très élevés et appellent des mesures de protection immédiates.

Protection des invertébrés au Danemark

par Claus Goldberg

The National Forest and Nature Agency - Haraldsgade 53 - 2100 Kobenhavn Ø - Danemark

Il y a eu un changement progressif viv-à-vis de la protection des invertébrés : à partir de travaux centrés sur la systématique, la part consacrée aux recherches sur l'autoécologie et la protection des habitats s'est progressivement accrue. Les espèces concernées sont principalement celles inscrites sur le Livre rouge national (espèces protégées au Danemark ou grâce à des accords internationaux comme la Directive Habitats et la Convention de Berne).

La liste rouge nationale

La dernière en date, publiée en 1990, comprend des invertébrés appartenant à sept ordres d'insectes : des Coléoptères (1074 espèces sur les 3700 répertoriées dans le pays) et des Rhopalocères (28 sur les 80 espèces présentes). Une nouvelle version doit être publiée cette année avec une

révision des groupes déjà présents et l'addition de quatre nouveaux groupes parmi lesquels figurent les Odonates et les Hétérocères.

Les Atlas

Plusieurs groupes d'insectes ont fait l'objet d'un recensement dans des atlas pour une cartographie nationale au cours de ces dernières années. Ceux concernant les Rhopalocères et les Syrphidés sont publiés et comprennent des cartes de répartition détaillées ainsi qu'une description de l'écologie de chaque espèce.

Les projets de suivi

Un guide de méthodes utilisables pour le suivi a vu le jour en 1994. Sur cette base, deux projets pour les insectes sont à l'étude sur les papillons.

Dans cinq réserves scientifiques, des stations disposent de pièges automatiques pour les papillons de nuit et d'itinéraires d'évaluation. Ce sont des projets pilotes. Des évaluations futures permettront d'en connaître les possibilités.

Par ailleurs, des projets pour certaines espèces ont été conduits depuis trois ans chez : *Euphydryas aurinia*, *Maculinea arion*, *Coenonympha arcania* (Lépidoptères) et *Osmoderma eremita*, *Graphoderus bilineatus*, *Dytiscus latissimus* (Coléoptères).

Autres travaux importants sur les invertébrés

Plusieurs espèces figurent dans les annexes de la Convention de Berne et de la Directive Habitats. La partie principale de la mise en application de cette directive, à savoir la désignation des sites d'intérêt pour la conservation Natura 2000, est en cours. Pour l'instant, entre 30 et 40 sites de la liste provisoire abritent des habitats pour les insectes.

Enfin, il faut signaler que depuis quelques années, les espèces figurant dans des Conventions internationales ou des Livres rouges, dans les catégories "vulnérables" ou "en danger", sont systématiquement prises en compte dans les études d'impact sur l'environnement.

C'est une preuve supplémentaire de la reconnaissance croissante du rôle des invertébrés.